



Paris, le 19 mai 2014

Journée de grève et d'actions du 15 mai : les syndicats DGFIP reçus par le secrétaire d'Etat au budget Christian Eckert

Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques étaient reçus à leur demande par le secrétaire d'Etat au budget Christian Eckert et son conseiller social le jeudi 15 mai, à l'occasion de la journée de grève et d'action « fonction publique ».

En introduction, les représentants des organisations syndicales ont remis à Christian Eckert la plateforme revendicative unitaire portant sur les emplois, les missions, les conditions de travail, la rémunération et la statuts. Ils ont notamment rappelé que la DGFIP a perdu 30 000 emplois (essentiellement en catégorie C et B) depuis 2002, que la charge de travail avait explosé, que le management était de plus en plus contraignant et que la reconnaissance des agents était largement insuffisante (en matière de promotions internes, de régimes indemnitaires...).

Nous avons également rappelé notre mécontentement et nos revendications sur les discussions sur les régimes indemnitaires unifiés actuellement en cours de discussion : celles-ci vont confirmer d'importants écarts de rémunération et ne se traduiront par aucune revalorisation, et ce alors qu'il est avéré que les agents perdent du pouvoir d'achat et que leur charge de travail augmente et nécessite toujours plus de qualification et de technicité.

En réponse, le Ministre est tout d'abord revenu sur les questions générales touchant à la fonction publique. S'agissant du gel du point d'indice, rappelant que sa valeur ferait l'objet de discussions futures et arguant sur le fait que son gel était moins douloureux dans un contexte de faible inflation. Il a également insisté sur l'effet des nouvelles carrières B et C désormais en place. Il a annoncé qu'un geste serait fait envers les rémunérations inférieures à 1,3 SMIC sous la forme d'un allègement de cotisation salariale qui représenterait en moyenne selon lui un gain de pouvoir d'achat annuel de 500 euros. Sur la DGFIP, il a rappelé le recrutement de 500 agents sur la liste complémentaire du concours d'agents de catégorie C et confirmé qu'une revue des missions serait lancée le 28 mai prochain.

Les représentants des syndicats ont répondu au Ministre que les sujets suivants :

- Sur le sujet des missions, ils ont rappelé l'importance de toutes les missions de la DGFIP, de leur maintien à la DGFIP et leur opposition à la démarche stratégique.
- S'agissant des conditions de travail, nous avons rappelé qu'il y a urgence à les améliorer rapidement et concrètement, ce qui suppose des mesures en matière d'emplois et de management notamment.
- S'agissant des rémunérations ; il faut un geste pour éviter que les discussions sur les régimes indemnitaires unifiés ne laissent de traces, ce qui passe par une revalorisation et une réduction des écarts de rémunération pour que les qualifications soient véritablement reconnues. Enfin, plus largement, le constat que les plus petites rémunérations sont rattrapées par le SMIC est une réalité, ce qui rend nécessaire une mesure touchant à la revalorisation des carrières.
- La question du dialogue social a été abordée : la DGFIP mérite un véritable dialogue social qui soit constructif et apaisé.
- Les organisations syndicales ont enfin rappelé que le mécontentement était durablement ancré à la DGFIP, ce qui rend légitimes nos revendications ! Les chiffres de la grève aujourd'hui avec un agent sur quatre en grève aujourd'hui à la DGFIP sont venus renforcer les mots des représentants des personnels. Clairement, les réponses données par le ministre ne sont pas à la hauteur des attentes des agents de la DGFIP.

L'intersyndicale DGFIP se réunira donc rapidement pour des suites à la mobilisation.